

Vos trois priorités pour l'avenir de la Casa

Les résultats de la consultation citoyenne sont désormais connus. Vous avez été plus de 8 000 à répondre et à pointer les enjeux majeurs du territoire pour les 20 années à venir.

D'ici quelques mois, la communauté d'agglomération Sophia Antipolis, qui a soufflé ses 20 premières bougies, devra avoir élaboré son Schéma de cohérence territoriale (Scot). Le document, qui intègre les plans climat, air et énergie et mobilité, s'imposera au plan local d'urbanisme (PLU) de chacune des vingt-quatre communes. Son objectif : mettre en place un aménagement urbain sur l'agglomération pour les 20 années à venir, un aménagement urbain qui devra s'efforcer de prendre en compte les besoins de chaque commune et des habitants, tout en respectant un cadre réglementaire. Pour coller aux mieux aux attentes de la population, la Casa avait lancé, fin novembre, un long questionnaire destiné à l'ensemble des administrés. Ceux-ci étaient notamment invités à se prononcer sur des enjeux déjà identifiés par des experts en relation avec les élus : gestion de l'eau et du risque sécheresse et inondation, transition énergétique, développement durable et innovation, économie, artisanat et commerces, mobilités de demain et habitat harmonieux. Une consultation citoyenne qui s'est clôturée en février dernier et à laquelle vous avez été 8 000 à avoir répondu. « Ça peut paraître peu face au nombre d'habitants (180 000) a réagi lors du dernier conseil communautaire le président Jean Leonetti, mais ce n'est pas si mal. Cela nous permet de faire émerger des tendances. » Parmi les enjeux proposés par le questionnaire, trois priorités ont



Sur les 8 000 personnes qui ont répondu, 84,2 % ont entre 18 et 65 ans et 53,53 % sont des actifs.

(Photo Sébastien Botella)

d'ailleurs été mises en avant : l'environnement arrive en tête, suivi des déplacements, puis de l'emploi.

1. L'environnement

C'est l'enjeu qui arrive en tête. Et dans cette thématique, la ressource en eau est une de vos préoccupations première. La lutte contre les inondations ressort aussi comme essentielle. Que ce soit par l'éducation d'une culture du risque ou par la lutte contre l'imperméabilisation des sols. La multiplication des espaces verts est marquée également comme un enjeu important pour l'avenir, tout comme celui des énergies douces comme le photovoltaïque et d'agri-

culture locale et des circuits courts que vous souhaitez voir se développer. Et enfin, les déchets dont la gestion vous préoccupe. Vous souhaitez voir sanctionner plus durement les dépôts sauvages, intensifier le tri sélectif et la valorisation des déchets verts et rendre encore plus performante la production d'énergie à partir de l'usine de traitement des déchets.

2. La mobilité

La question des déplacements est aussi essentielle pour les administrés de la Casa. Et surtout les déplacements collectifs. Ainsi, vous êtes une majorité à plébisciter le développement des transports en commun de type

bus-tram ou le transport à la demande. La construction de parkings relais gratuits arrive après. Pour les bus, vous souhaitez en majorité que soit fait un effort sur l'augmentation des fréquences, la sécurité dans les bus arrive après.

3. L'emploi et développement économique

Enfin l'emploi, aujourd'hui et demain, est aussi en toute logique votre préoccupation. Vous souhaitez que les jeunes soient accompagnés dans leur recherche et vous plébiscitez un développement du commerce dans les centres-villes.

J. BAUDIN

jbaudin@nicematin.fr

Et après ?

Une fois les avis recueillis, le Projet d'aménagement stratégique (PAS), fruit de l'identification des enjeux majeurs, des besoins et attentes exprimés, va pouvoir être présenté à des partenaires tels que le Département, la Région et les services de l'État. Il fixera les orientations et objectif de l'aménagement du territoire à l'horizon 2040. De juillet à octobre 2023, les documents d'orientations et d'objectifs (DOO) seront établis. Dont celui de l'aménagement artisanal et commercial. C'est lui qui précise, notamment, l'évolution des zones commerciales existantes, la maîtrise des nouveaux projets commerciaux en centre-ville et en périphérie. Une réunion publique est prévue en novembre 2023. Puis, d'octobre à décembre, finalisation du Scot, avec bilan de la concertation et délibération en conseil communautaire. En 2024, de janvier à août, place aux enquêtes publiques. L'approbation du Scot, valant PCAET (Plan climat air énergie territorial) et le PDM (Plan de mobilité) seront approuvés sur la période d'août à décembre 2024.

Vous habitez Antibes, Cannes ou Grasse ? Répondez à notre questionnaire sur la propreté urbaine



La propreté est la responsabilité de tous. Elle participe d'une qualité de vie et d'un vivre ensemble auquel chaque citoyen a le droit de prétendre. Balayage des rues, ramassage des déchets, papier et feuilles, vidage des corbeilles de rue et des cendriers, désherbage... le

tout sur la voie publique et aux abords des établissements publics. Le travail des agents de la propreté est multiple face à une tâche conséquente. Assurer la propreté urbaine n'est pas une sinécure face à une montagne de déchets qui semble toujours plus grande. Dans le cadre d'un dossier en plusieurs épisodes à paraître prochainement, nous tâcherons d'identifier les principaux points noirs des trois grandes villes du Grand Ouest : Antibes, Cannes et Grasse. Dans le même temps, il s'agira de trouver des solutions en la

matière, tout en donnant la parole aux collectivités pour qu'elles expriment leur stratégie et dévoient leurs moyens d'action. Depuis quelques années, on observe l'apparition d'associations qui organisent bénévolement des opérations de nettoyage, entre autres. Plus anecdotiques (mais non moins révélateur d'une forme de conscience environnementale), des opérations citoyennes spontanées de nettoyage ont fleuri à travers le temps, tels les Cleanwalks où plusieurs individus (des jeunes le plus souvent) se réunissent



Dans le cadre d'un dossier à paraître prochainement, vous pouvez remplir un questionnaire sur la propreté de votre ville.

(DR)

pour ramasser tous les déchets qu'ils trouvent au cours d'une « promenade ». Un condensé de tous ces éléments se trouve dans notre questionnaire [à retrouver sur notre site Internet www.nicematin.com ou en flashant le QR Code ci-contre] que nous vous proposons de compléter, en guise de point de départ de ce dossier. N'hésitez pas à le partager autour de vous afin de constituer un échantillon le plus large possible. Les résultats vous seront dévoilés prochainement.

MAXIME ROVELLO
mrovello@nicematin.fr